

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PONTOISE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

AVOCAT – CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Allan SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Maître,

Vous avez formulé une réclamation concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025386** EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE INFERIEURE OU EGALE A 50 KM/H ART.R.413-14 §1 C.ROUTE. ART.R.413-14 §1 AL.1 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **PARIS 13EME(75013), AUTOROUTE A6B**, au point kilométrique **000+130**, dans le sens **PARIS vers PROVINCE** en date du **11/05/2020 à 07h50**, par procès verbal n **et par quittance n° ignoré**, dressé par **CACIR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de **60 Km/h**, retenue de **55 Km/h** pour une vitesse autorisée de **50 Km/h**
Consignation : 135,00€ payée le 26/06/2020 - N° de quittance : ignoré
Tiers payeur :

Je vous informe que j'ai décidé à titre exceptionnel de ne pas donner de suite judiciaire à la présente procédure.

Je vous prie d'agrèer, Maître, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 27/08/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



Henri DUMINY